



COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DE QUARTIER

- **VENDREDI 9 DECEMBRE 2022 -18 HEURES**

SECTEURS CONCERNES : RUE FRANCIS DE PRESSENCE, ROUTE DE SAINT JOSEPH, ALLEE DU MUGUET, ALLEE DES DALHIAS, RUE JULES GUESDE, RUE DE L'EMAILLERIE, RUE DU TONKIN, RUE DES FOUGERES, RUE DES GENETS, ALLEE DES BRUYERES, IMPASSE DES DZIVAGES, AVENUE DE CHAMPAGNE, AVENUE DE L'EUROPE, RUE VERLAINE, RUE DU BELVEDERE, IMPASSE TAINE, ROUTE DE REVIN, RUE DES EVIGNES, RUE DU CHEMIN DE FER, RUE DE LA CERAMIQUE, PLACE DE LA GARE, ALLEE DES CHATAIGNIERS, ALLEE DES EGLANTIERS, ALLEE DES PLATANES, ALLEE DES POMMIERS, CHEMIN DU RUCHER, CHEMIN DES LILAS, PLACE DU PETIT BATY, CITE CHARNOIS MABILLON, RUE SORBON.

Le Maire ouvre la séance et indique que le contexte de ces derniers mois du à la guerre en Ukraine et la crise énergétique est particulièrement difficile et impacte tout le monde.

LES INFORMATIONS DU MAIRE :

- Augmentation du coût des fluides nécessitant :
 - La fermeture de l'éclairage public de 22 h 30 à 04 h 30 depuis le mois d'octobre,
 - L'isolation des bâtiments et des logements communaux,
 - La rationalisation de l'occupation des salles communales et la fermeture des salles de sport entre Noël et Nouvel An,
 - L'arrêt du chauffage du Cosc du Charnois en raison d'énormes difficultés pour chauffer ce bâtiment.

Le Maire évoque divers sujets tels que la baisse de la dotation de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse à hauteur de 20 000 €, l'installation de l'entreprise CIBOX à Revin, fabriquant de vélos électriques, la reprise du camping, l'été 2022, par l'entreprise d'insertion LEDA qui a connu une belle fréquentation.

Le Directeur du Centre Social remercie la ville de Fumay pour son soutien financier.

Au niveau des projets et réalisations :

- Une réflexion commune est engagée pour les manifestations à venir avec le Centre Social,
- La création d'un lotissement comprenant 8 parcelles sur le quartier du Charnois est toujours d'actualité, il reste à déterminer le coût de ces lots (le budget d'un lotissement doit être équilibré : recettes = dépenses).
- La destruction de la maison Lehmans (mise en péril pour dangerosité) près de l'église permettra d'améliorer et de rendre cet endroit plus agréable et plus de sécurité avec la réalisation d'un trottoir.

- Les 2 écoles ont bénéficié de tableaux blancs interactifs (poursuite de l'équipement numérique des établissements scolaires),
- La mise en place de la restauration scolaire à 1€ et l'installation d'un lieu de restauration sur le quartier du Charnois ont remporté un réel succès à tel point qu'il a fallu refuser de nouvelles inscriptions.
- La volonté de la municipalité est d'animer la Ville avec, pour exemple, les actions suivantes :
 - Les randonnées de l'ardoise,
 - La fête des quais,
 - Octobre Rose,
 - Le marché de Noël,
 - Le forum des associations,
 - La saison culturelle,
 - La fête des voisins à relancer
- L'année 2023 verra l'ouverture de l'espace culturel des Carmélites comprenant le musée, la bibliothèque et aussi les archives municipales.
- L'extension du Centre Social est toujours en phase de réflexion : un financement est prévu pour les études et la relance du dossier de contentieux en justice. Affaire à suivre ...

QUESTIONS/ REPONSES :

Constat de vitesse excessive dans la rue des Evignes et manque de place de parking ?

Ce problème de vitesse nécessite des contrôles routiers à faire effectuer par les forces de l'ordre. Une étude sur la fréquentation de cet axe routier a été lancée par un comptage effectué en avril et à ce jour, nous sommes dans l'attente du résultat qui sera connu en 2023.

Les places de parking ne peuvent être en nombre plus important dans la rue des Evignes. Certaines familles possèdent plusieurs voitures (parents + enfants encore au domicile parental) et il n'est pas possible de prévoir un stationnement à proximité du domicile ; il faut donc accepter de se garer un peu plus loin sachant qu'il y a le parking de la zone commerciale à 100m.

Problème de chauffage dans les logements Espace Habitat et difficultés de communication avec les services de ce bailleur social, également l'entretien des espaces verts ?

Le problème de chauffage ne relève pas de la responsabilité des services de la ville de Fumay, néanmoins M. Oubari, conseiller municipal en fera part à la direction d'Espace Habitat lors d'une prochaine rencontre. Quant aux espaces verts, Monsieur Muccilli va se renseigner afin de connaître à qui incombe cet entretien.

Fermeture de l'éclairage nocturne public non sécurisant : (vol d'essence ...) ?

Ce vol s'est déroulé au moment où il y avait une pénurie d'essence (nombreuses stations fermées), ce qui peut l'expliquer. Les statistiques démontrent que les vols ne sont pas plus importants lorsqu'il n'y a pas d'éclairage public. La Municipalité est consciente que l'extinction des réverbères change les habitudes et peut être gênante mais le kilowatt/heure le moins cher est celui que nous ne consommons pas ! Les économies d'aujourd'hui sont les investissements de demain pour notre ville et ses habitants.

Le Maire remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne soirée.